

Jean-Maurice MAJOU AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie des Commissaires
aux Comptes de Rennes

4, rue du Coëdo

56550 LOCOAL-MENDON

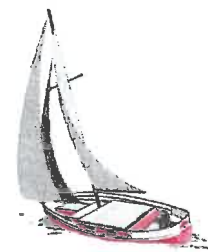
Tél. : 02 97 24 52 12

Port. : 06 08 41 46 54

06 87 68 30 73

Fax : 02 97 24 52 67

E-mail : jean-maurice.majou@wanadoo.fr



ASSOCIATION REGIONALE DES MISSIONS LOCALES DE BRETAGNE

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels au 31 décembre 2020

5 avril 2021

Ce rapport contient 24 pages

ASSOCIATION REGIONALE DES MISSIONS LOCALES DE BRETAGNE

Siège social : C/O GREF Bretagne - 91, rue de Saint Briec - CS 64347
35043 RENNES Cedex

Rapport du Commissaire Aux Comptes Sur les comptes annuels au 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION REGIONALE DES MISSIONS LOCALES DE BRETAGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe « règles et méthodes comptables » concernant l'absence de changement de méthode comptable malgré la mise en application du règlement N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues, en application du règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, pour la comptabilisation des fonds dédiés, et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Par ailleurs, nous avons vérifié que les modalités d'exécution prévues dans les différentes conventions avec les financeurs ont été respectées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est

d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Locoal-Mendon,

Le 5 avril 2021

Pour la SAS Jean-Maurice MAJOU AUDIT

Commissaire aux comptes


Jean-Maurice MAJOU

Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	1 464	1 464		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	23 155	20 049	3 106	1 908
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	24 619	21 513	3 106	1 908	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 801		7 801	4 032	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	22 547		22 547	28 920	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	253 493		253 493	265 314	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 559		2 559	5 875
	TOTAL (II)	286 400		286 400	304 141
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	311 019	21 513	289 506	306 048	
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

Visé par Jean-Maurice MAJOU
Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice		
	Total des fonds propres (situation nette)		
	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	68 378	75 072
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouvelés</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	10 974	(6 694)
	Total des fonds propres	79 352	68 378
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subv d'inv affectées biens renouvelés		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	37 200	37 200
	Total des autres fonds propres	37 200	37 200
	Total des fonds propres Total des fonds associatifs	116 552	105 578
Fonds reportés et déduits	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur legs et donations		
	Sur subventions de fonctionnement	18 730	37 448
	Sur dons manuels		
	Total des fonds reportés et déduits	18 730	37 448
Provisions	Provisions pour risques	16 325	
	Provisions pour charges	18 719	16 171
	Total des provisions	35 044	16 171
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 526	48 025
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	52 391	62 090
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	18 262	18 280	
Produits constatés d'avance		18 456	
	Total des dettes	119 180	146 851
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	289 506	306 048
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	10 973,62	(6 694,05)
	(1) Dont à moins d'un an	119 180	146 851
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Visé par Jean-Maurice MAJOU
Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2020	31/12/2019	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	Cotisations		
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens	Ventes mses, produits fabriqués		
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service	Prestations de services		
	dont parrainages			
		Productions stockée		
		Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation	Subventions d'exploitation	373 396	299 282
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	Dons		
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie	Legs et donations		
Contributions financières				
	Autres pdts de gestion courante		19	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		16 438	75 198	
Utilisations des fonds dédiés		24 000		
Autres produits	Autres produits	4		
Total des produits d'exploitation		413 838	374 500	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		150 931	135 307
	Aides financières	Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés		4 054	4 812
	Salaires et traitements		160 045	179 675
	Charges sociales		61 562	69 146
	Dotations aux amortissements et dépréciations		1 381	1 539
	Dotations aux provisions		16 325	
	Report en fonds dédiés		5 282	
Autres charges		8	3	
Total des charges d'exploitation		399 586	390 482	
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 251	(15 983)	

Visé par Jean-Maurice MA. OU
Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 251	(15 983)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	604	808
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		604	808
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilés		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		604	808
RESULTAT COURANT avant impôts		14 855	(15 175)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 333	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 548	4 070
Total des charges exceptionnelles		3 881	4 070
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 881)	(4 070)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			12 552
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		414 441	387 859
TOTAL DES CHARGES		403 468	394 553
EXCEDENT ou DEFICIT		10 974	(6 694)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Visé par Jean-Maurice MAJOU
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORABLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	01 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	10 ans

CRÉANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode comptable

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le dernier P.C.G. homologué par arrêté et modifié par les derniers règlement ANC en vigueur

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

A ce jour, nous ne connaissons aucun élément significatif postérieurs à la date de clôture.

Informations générales complémentaires

La valorisation de la contribution en nature des heures de bénévolat s'établit sur la base de 462.5 heures valorisées au SMIC chargé au taux de charges moyen de l'association de 38.89% soit un montant global de 6 520 €.

Visé par Jean-Maurice MAJOU
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORÉES ET CORPORÉES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	01 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	10 ans

CRÉANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode comptable

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le dernier P.C.G. homologué par arrêté et modifié par les derniers règlement ANC en vigueur

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

A ce jour, nous ne connaissons aucun élément significatif postérieurs à la date de clôture.

Informations générales complémentaires

La valorisation de la contribution en nature des heures de bénévolat s'établit sur la base de 462.5 heures valorisées au SMIC chargé au taux de charges moyen de l'association de 38.89% soit un montant global de 6 520 €.

Visé par Jean-Maurice MAJOU
Commissaire aux Comptes

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluation	Acquisition	Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	1 464					1 464
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 464					1 464
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 576		2 579			23 155
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 576		2 579			23 155
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	22 040		2 579			24 619

Visé par Jean-Maurice MAJOU
Commissaire aux Comptes

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	1 464			1 464
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 464			1 464
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	18 668	1 381		20 049	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 668	1 381		20 049	
TOTAL		20 132	1 381		21 513

Visé par Jean-Maurice MAJOU
Commissaire aux Comptes

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	37 200			37 200
PROVISIONS REGLEMEENTEES		37 200			37 200
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		16 325		16 325
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	16 171	2 548		18 719
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		16 171	18 873		35 044
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	{ incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TO TAL GENERAL		53 371	18 873		72 244
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		16 325 2 548		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Visé par Jean-Maurice MAJOU
Commissaire aux Comptes

Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	7 801	7 801	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	168	168	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations				
Débiteurs divers	22 379	22 379		
Charges constatées d'avance	2 559	2 559		
TOTAL DES CREANCES		32 907	32 907	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	48 526	48 526		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	23 084	23 084		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 114	29 114		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	193	193		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	18 262	18 262		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		119 180	119 180		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Visé par Jean-Maurice MAJOU
Commissaire aux Comptes

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	5 632	2 354	3 278	139,2
Autres créances	22 344	28 851	(6 507)	-22,55
TOTAL	27 976	31 205	(3 229)	-10,35

Visé par Jean-Maurice MAJOU
Commissaire aux Comptes

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 782	38 413	(20 631)	-53,71
Dettes fiscales et sociales	34 710	26 217	8 494	32,40
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	52 493	64 630	(12 137)	-18,78

Visé par Jean-Maurice MAJOU
 Commissaire aux Comptes

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	2 559	5 875	(3 315)	-56,44
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	2 559	5 875	(3 315)	-56,44

Visé par Jean-Maurice MAJOU
Commissaire aux Comptes

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2020	31/12/2019	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	18 730	55 904	(37 174) -66,50
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL	18 730	55 904	(37 174) -66,50

Visé par Jean-Maurice MAJOU
Commissaire aux Comptes

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	75 072		(6 694)		68 378
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau		(6 694)	6 694		
Excédent ou déficit de l'exercice	(6 694)	6 694	10 974		10 974
Situation nette	68 378		10 974		79 352
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	37 200				37 200
TOTAL	105 578		10 974		116 552

Visé par Jean-Maurice MAJOU
Commissaire aux Comptes

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	75 072	(6 694)		68 378
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(6 694)	11 108	(6 694)	11 108
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées	37 200			37 200
TOTAL	105 578	4 414	(6 694)	116 686

Visé par Jean-Maurice MAJOU
Commissaire aux Comptes

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Professionalisation des salariés au numériques	37 448	24 000	5 282	18 730
TOTAL	37 448	24 000	5 282	18 730

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Visé par Jean-Maurice MAJOU
Commissaire aux Comptes